

Décision Générale colonial

Décision n° 839 du 24 juin 1953

n° 839

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 juin 1953
Numéro JO n° 10 du 01/08/1953	Date du numéro 1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Herraye (Antoinette) est engagée en qualité de dame- employée auxiliaire 3e catégorie à salaire journalier et mise à la disposition du Directeur du Service de Santé, pour compter du 15 juin 1953, en remplacement numérique de Mme Agostini qui a reçu une autre affectation.